

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 16 mai 2024

L'an 2024 et le 16 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 7 mai 2024.

Date de la convocation : 7 mai 2024

Date d'affichage : 7 mai 2024

Délibération N° 16-05-2024 / N°89

Etaient présents les membres en exercice :76

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 17

Membres votants : 97

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Pierre Cuvillier, Jean Bridel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Eric Caron. Joel Toursel, Louis Lambert,

Absents suppléés : Marie-Angèle Lefetz suppléée par Bertrand Jennequin, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Alain Traisnel, René Pruvost, Gérard Nicolle, Magalie Jonard,

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sylvie Gabez ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville ayant donné procuration Jacques Nick, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Julien Bellengier ayant donné procuration à Jean-Marie Dufay, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Raymond Wacheux ayant donné procuration à Pierre Guillemant, Jean-Louis Cauvet ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Jean-Louis Lebas ayant donné procuration à Luc Delaporte, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Philippe Vandebeken ayant donné procuration à Dominique Verdel.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Delannoy

Titre de la délibération : Décisions modificativesDécision modificative n°1-2024 budget principal

Compte tenu des opérations de fin d'année, la reprise des résultats du budget principal 2024 est erronée en raison de la non reprise des opérations d'ordre, il y a lieu de corriger les écritures de la façon suivante :

Art 002- RF = excédent de fonctionnement = - 9 483 927.95€

Art 002 -RF- excédent de fonctionnement: + 9 471 100.75€

Art 001 :RI excédent d'investissement = + 30 229.92€

Art 001 :DI déficit d'investissement = - 949 316.04€

ART 21848 : DI-autres matériels de bureau = + 22 740.69€ (pour équilibre)

Art 021-RI- virement de la section de fonctionnement = - 956 805.27€

Art 023-DF- virement à la section d'investissement = - 956 805.27€

Art 1068 -RI- affectation du résultat de fonctionnement 2023 = - 1 390 264.55€

Art 1068- RI- affectation de résultat de fonctionnement 2023 = + 413 545.79€

Décision modificative n°1-2024 budget SPANC

Section d'investissement

D- 4581143 opération d'ordre à l'intérieur de la section – 347 160 €

R- 4582143 opération d'ordre à l'intérieur de la section – 347 160 €

D- 4581143 opération pour compte de tiers + 347 160 €

R- 4582143 opération pour compte de tiers + 347 160 €

Suite à l'avis favorable du Bureau du 7 mai 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider les écritures mentionnées ci-dessus.

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 28/05/2024 et publication ou notification du 28/05/2024

